

Toile de l'urbanisme favorable à la santé

Orientations du PADD

- 1**

Assurer un équilibre entre développement urbain et préservation du cadre de vie de la commune, identifiée comme pôle de proximité à l'échelle du SCoT
- 2**

L'anticipation et la traduction des enjeux du territoire face aux objectifs de demain
- 3**

Apprécier les contraintes techniques liées à l'aménagement du territoire
- 4**

La prise en compte et la préservation de l'unité paysagère : source de biodiversité environnementale

Orientation 1.1 2

Afin de permettre le développement démographique porté par les élus, en réponse aux orientations du SCOT, la commune d'Azé doit produire environ 85 nouveaux logements d'ici 2041.

Orientation 1.2 4

Favoriser la préservation et la valorisation du cadre de vie, cela passe par la poursuite de la mise en valeur du bourg, et l'identification des principaux éléments qui contribuent à la richesse historique, architecturale ou patrimoniale du village.

Orientation 1.3 4

Soutenir les activités économiques, commerciales et touristiques présentes sur la commune, le territoire étant concerné par la présence d'entreprises locales ainsi que par de nombreux commerces et services (médicaux notamment)

Orientation 2.1 3

Préserver les composantes essentielles au maintien et à la diversification de l'activité agricole.

Orientation 2.2 3

Prendre en compte les objectifs de modération de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers conformément aux dispositions de la loi Climat et Résilience.

Orientation 2.3 4

Traduire les objectifs de développement durables et d'adaptation au changement climatique, notamment la lutte contre le réchauffement climatique.

Orientation 2.4 3

Encourager le développement des énergies renouvelables et matériaux biosourcés dans le respect des enjeux de préservation environnementaux et paysagers.

Observation 3.1 4

Prendre en compte les capacités relatives aux réseaux et équipements. Cela passe par la préservation des éléments structurants du paysage tels que les haies, les sources et les mares qui sont essentiels pour le maintien d'une ressource en eau de qualité, d'autant plus dans un secteur favorable à l'infiltration.

Observation 3.2 4

Prendre en compte les risques naturels et technologiques présents sur le territoire dans le développement spatial de l'urbanisation et le règlement, notamment le risque de ruissellement des eaux pluviales.

Observation 4.1 4

Maintenir les composantes paysagères et environnementales afin de préserver l'identité communale et le maintien d'un cadre de vie de qualité.

Observation 4.2 3

Préserver les perspectives visuelles et les cônes de visibilité identifiés sur le territoire, ainsi que dans l'ensemble la bonne insertion paysagère des constructions.

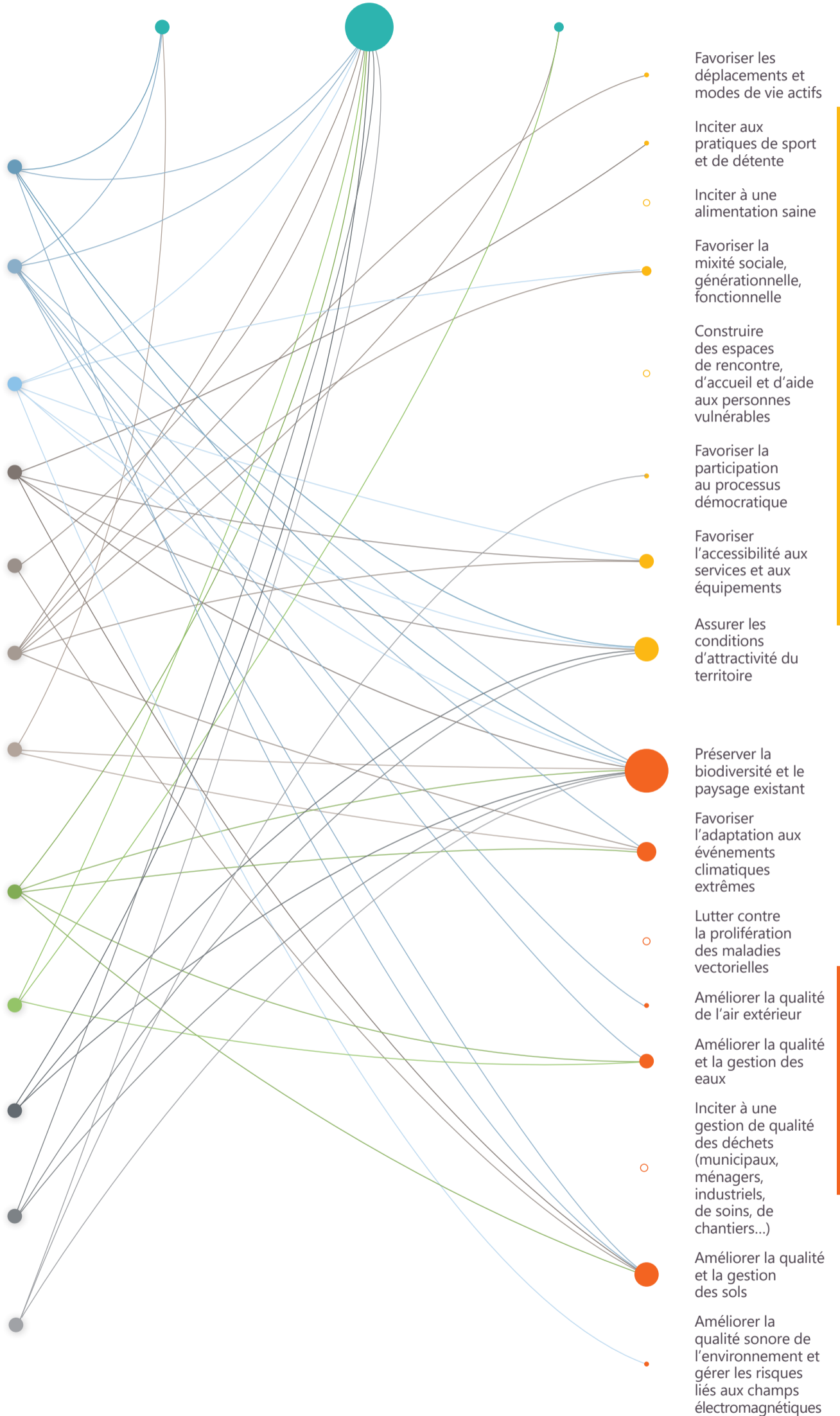
Observation 4.3 3

Traduire les enjeux de préservation et valorisation de la trame verte et bleue, notamment en ce qui concerne la préservation des pelouses calcaires et des zones humides.

Objectifs de l'urbanisme favorable à la santé (UFS)

Cadre de vie, construction et aménagement

- Construire ou réhabiliter du bâti de qualité
- Aménager des espaces urbains de qualité
- Assurer la sécurité des habitants



Favoriser les déplacements et modes de vie actifs

Inciter aux pratiques de sport et de détente

Inciter à une alimentation saine

Favoriser la mixité sociale, générationnelle, fonctionnelle

Construire des espaces de rencontre, d'accueil et d'aide aux personnes vulnérables

Favoriser la participation au processus démocratique

Favoriser l'accessibilité aux services et aux équipements

Assurer les conditions d'attractivité du territoire

Préserver la biodiversité et le paysage existant

Favoriser l'adaptation aux événements climatiques extrêmes

Lutter contre la prolifération des maladies vectorielles

Améliorer la qualité de l'air extérieur

Améliorer la qualité et la gestion des eaux

Inciter à une gestion de qualité des déchets (municipaux, ménagers, industriels, de soins, de chantiers...)

Améliorer la qualité et la gestion des sols

Améliorer la qualité sonore de l'environnement et gérer les risques liés aux champs électromagnétiques

Modes de vie, structures sociales et économiques

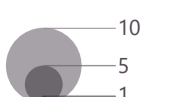
Milieux et ressources

La prise en compte des objectifs de l'UFS dans le PADD

Note qualitative par ambition (sur 5)

3

Nombre d'occurrences dans le PADD



Clé de lecture

